BIMBENET Jean
Jacques Paul Marie Henri

Né le 09 juin 1894 à Cour-Cheverny Loir et Cher
Fils de Paul Gabriel et de Emilie Marie Caroline CHICOINEAU
Célibataire
Engagé volontaire pour 8 ans le 03 décembre 1913 à la mairie de Blois au titre de l'école de Saint Cyr
Domicilié en dernier à Cour-Cheverny Loir et Cher
Promu au grade de Sous-Lieutenant par décret du 15 août 1914
Sous-lieutenant 77ème R.I. 1er bataillon, 2ème Cie
Matricule au recrutement : 253 Blois Loir et Cher
Disparu le 30 août 1914
Mort pour La France
Le 30 08 1914 à 20 ans 3 mois, à Faux Ardennes
Tué à l'ennemi
Avis transcrit à Cour-Cheverny le 08 07 1919

Fiche Matricule

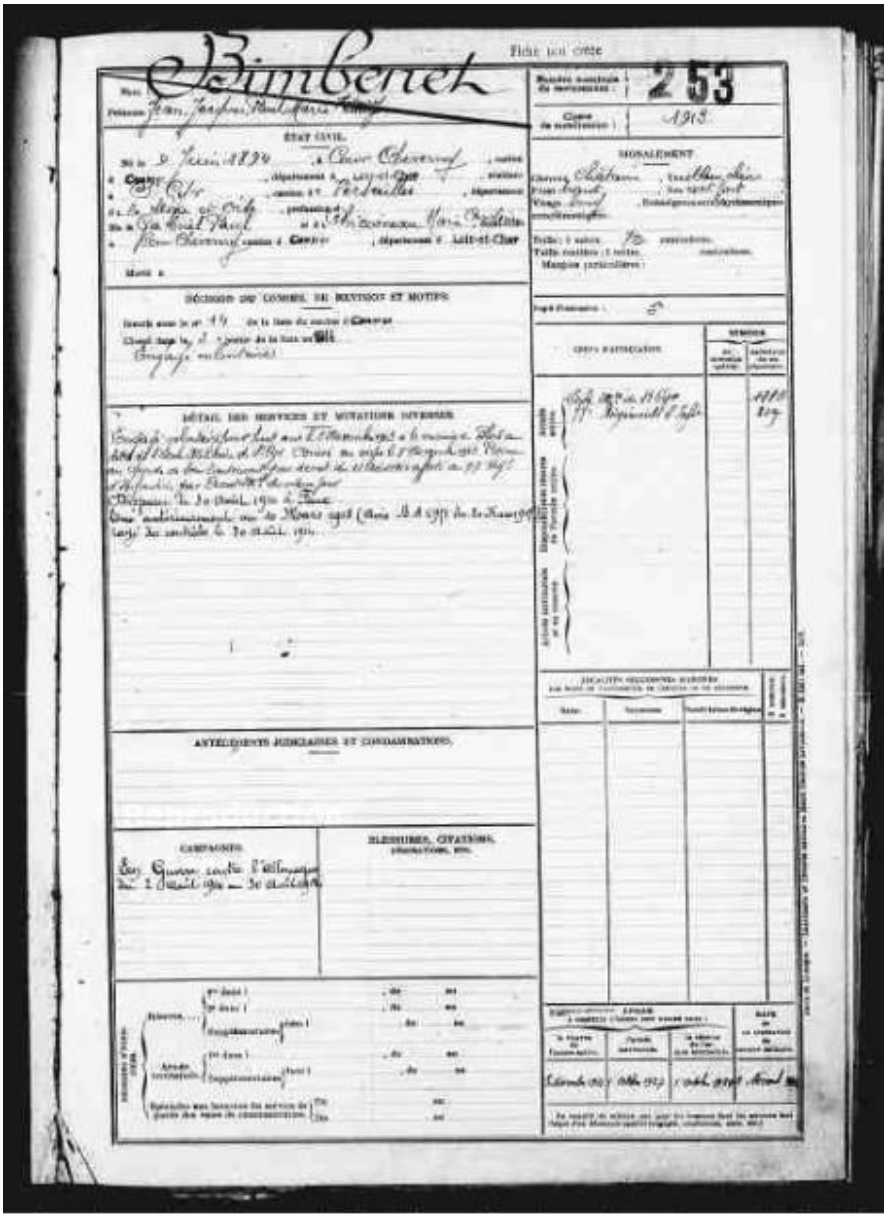
Bimbenet
253
1913

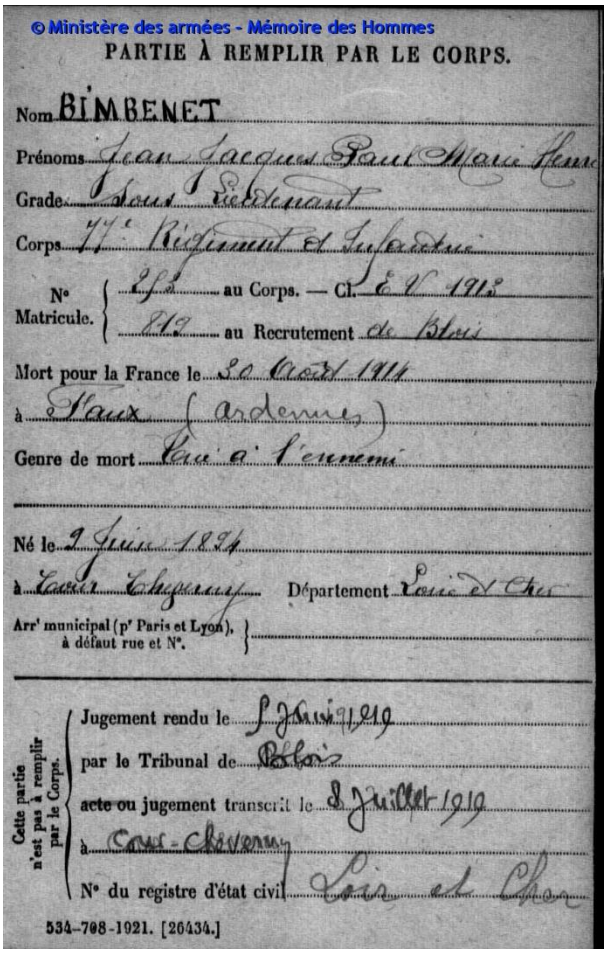
© Ministère des armées - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BIMBENET
Prénoms Jean Jacques Paul Marie Henri
Grade Sous Lieutenant
Corps 77e Régiment d'Infanterie
N° Matricule. 253 au Corps. — Cl. 1913
253 au Recrutement de Blois
Mort pour la France le 30 Août 1914
à Faux (Ardennes)
Genre de mort Tué à l'ennemi
Né le 9 Juin 1894
à Cour Cheverny Département Loir et Cher
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le 8 Juin 1919
par le Tribunal de Blois
acte ou jugement transcrit le 8 Juillet 1919
à Cour-Cheverny
N° du registre d'état civil Loir et Cher

534-708-1921. [26434.]

Transcription de décès – acte n° 32
08 juillet 1919

N° 32 — Transcription — Extrait Jugement — Décès militaire — Bimbenet

5 juin 1919 ~~Le~~ Extrait des minutes du Greffe du ~~mil neuf cent dix-neuf, à~~ Tribunal civil ~~heures de~~ première instance de Blois (Loir-et-Cher) D'un jugement rendu le cinq juin mil neuf cent dix neuf par le ~~né à~~ Tribunal de première instance séant à Blois, à la requête de Monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal sur les réquisitions de Monsieur le Ministre de la Guerre et portant cette mention. Visé pour timbre et enregistré gratis à Blois le vingt quatre juin mil neuf cent dix neuf, folio cinquante six, case dix, signé : Ranjard. Il a été extrait ce qui suit : Le Tribunal etc. après en avoir délibéré jugeant en premier ressort : Dit que Bimbenet Jean Jacques Paul Marie Henry, né à Cour-Cheverny, le neuf juin mil huit cent quatre vingt [illegible] ~~Dressé le~~ de Gabriel Paul et de Marie Caroline Emilie Chicoineau ~~mil neuf cent dix neuf à~~ sous-lieutenant au ~~heures~~ soixante-dix- ~~sur la déclaration de~~ septième Régiment d'Infanterie célibataire domicilié en dernier lieu à Cour-Cheverny est décédé à Faux (Ardennes) le trente août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Ordonne que le présent jugement destiné à tenir lieu d'acte de décès sera transcrit sur les registres de l'Etat Civil pour l'année ~~qui ont, lecture faite, signé avec Nous~~ de la commune de Cour-Cheverny et que mention du dit jugement et de sa transcription sera faite en marge des dits ~~Officier de l'Etat Civil~~ registres à la date du décès, tant sur le double existant à la mairie que sur celui déposé au greffe. Ainsi fait et jugé à l'audience publique etc. Pour extrait conforme le greffier signé : Illisible. L'acte ci-dessus a été transcrit sur l'ordre de Monsieur le Procureur de la République le huit juillet mil neuf cent dix neuf, à seize heures, par Nous Adolphe Lebel adjoint au maire de la commune de Cour-Cheverny

"Mort pour la France"

A. Lebel

Extrait du J.M.O.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	au dessus du village de Mordigny. La nuit venue, ces éléments quittent Mordigny pour aller coucher à Guignicourt où ils ne restent que deux heures.
29 août	Le Régiment quitte Guignicourt ~~et Sevry~~ pour aller soutenir la Division Marocaine qui se bat à Launoy. Ce jour-là le capitaine Maitrejean et le lieutenant Pinguet sont blessés et faits prisonniers.
30 août	Le Régiment soutient à Faux un combat acharné. Le s/lieutenant Baimbenet est tué. L'artillerie française soutient énergiquement l'infanterie et fait subir des pertes sérieuses aux Allemands. Dans la soirée, le Régiment reprend sa marche de retraite. Les patrouilles ennemies suivent de près.
31 août	Le Régt se porte dans les bois de Juniville et Bignicourt. Il est en liaison avec le 11e C. A [illegible]. Ce jour-là le Régt est ravitaillé par son T.R., c'est la 1re fois depuis le 27 août.
1er sept.	Les Allemands nous serrent de près en colonnes serrées ; notre artillerie leur fait encore subir des pertes sérieuses. Dans la soirée du 1er septembre, vers 19 heures, la marche en retraite reprend. Le Régiment marche toute la nuit et arrive vers 6 heures du matin à Nogent-l'Abbesse et Pont-Faverger.
2 sept.	Le Régt vient cantonner à Sillery.

4

MINISTÈRE DE LA GUERRE — ARCHIVES HISTORIQUES — ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
3 sept.	La retraite continue. Le Régt vient cantonner à Bouzy. Ce jour-là un aéro allemand est abattu.
4 sept.	La retraite continue. Le Régt vient cantonner à Condé-sur-Marne, Vertus et Saint-Mard-lès-Rouffy.
5 sept.	La retraite continue encore. Le Régt vient bivouaquer à Bannes ; il est en liaison avec la Division Marocaine. C'est le dernier jour de la retraite.
6 sept.	Premier jour de la bataille de la Marne. La Division Marocaine est sérieusement engagée à Croisard en avant du Régiment. Le Régiment reçoit l'ordre d'attaquer le Mont-Toulon. Le 3e Bat. part en tête, parcourt 3 kilomètres sous de violentes rafales d'artillerie ; il subit des pertes. Le Régt traverse les marais de St Gond. La 12e Cie se porte sur le Mont-Toulon, la 10e Cie sur Croizard, la 11e et la 9e à gauche de Croisard. La Division Marocaine s'est retirée, les Allemands également ; l'ennemi nous attire dans un guet-apens, un peloton de la 12e Cie est cerné, le capitaine de Nanteuil est blessé ; le lieut. Moreau a été blessé entre Bannes et Croizard ; le capitaine de Merlis blessé. L'ordre est donné de se replier. Une grande partie du Régiment se reforme sur le Mont-Août. Pendant le mouvement de repli, le Commandant Linal est blessé et est fait prisonnier ainsi que le capitaine de Nanteuil. (Leur captivité ne sera pas de longue durée ; deux jours après, au moment de la marche en avant, ils ont été délivrés par le 68e R.I.)